

# **Rapport de la Commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à une demande de crédit de CHF 146'509.- pour le projet d'améliorations structurelles des alpages des Cernys et de la Poyette**

Au Conseil communal de Ballaigues,

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Votre Commission s'est réunie le mardi 27 mars 2018 en présence des Municipaux MM. Gilbert Poncet et Christian Nyffenegger, elle les remercie pour leur disponibilité et pour les réponses apportées aux diverses questions.

## **Introduction**

Les alpages des Cernys et de la Poyette souffrent régulièrement d'un manque d'eau, ceci tant pour le bétail que pour les conditions de travail des exploitants. Un premier projet datant de 2010 n'a donné aucune suite, car les subventions allouées ont été rapidement épuisées. Une mise à jour en 2016 du projet intercommunal a permis de redéfinir les besoins en tenant compte des dernières évolutions des exploitations. Le 20 octobre 2016 une expertise fédérale s'est déroulée sur les alpages précités, étude nécessaire pour obtenir des fonds cantonaux et fédéraux des AF.

## **Bilan en eau**

Le déficit pour l'alpage des Cernys est d'environ 110 m<sup>3</sup> par saison. Ces besoins proviennent de l'estivage d'environ 110 génisses ainsi que de la buvette d'alpage.

Le déficit de la Poyette est quant à lui bien plus important. Le bilan fait état d'un déficit de plus de 520 m<sup>3</sup> par saison. Ce déficit est principalement dû à la fabrication du fromage et au nettoyage de la salle de traite. Une meilleure répartition des points d'eau est également nécessaire pour le bétail (env. 65 vaches).

## **Description des travaux**

Les Cernys : - Raccordement du chalet au réseau d'eau potable  
(pose de conduite en contre-bas de la route à la lisière de la forêt)  
- Mise en place d'une citerne de 2.7 m<sup>3</sup>  
- Installation de 2 pompes solaires

La Poyette : - Construction d'un étang bâché de 100 m<sup>3</sup>  
- Réfection de six places bassin  
- Raccordement du chalet à la source de la Sagne

## Remarques de la Commission

La commission estime que cette demande de crédit est raisonnable compte tenu de la subvention attendue de la part des Améliorations Foncières. L'estimation de cette dernière se montant à environ 50% du coût total des travaux. Le confort du bétail et les conditions de travail des exploitants seront ainsi améliorés. Les transports d'eau par la route seront grandement diminués. La Commission relève que cet investissement contribue au maintien et à la valorisation du patrimoine communal.

En conclusion, la Commission demande au Conseil communal :

- Vu le préavis municipal N° 18/12 mars 2018
- Oüi le rapport de la Commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### Décide

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux afin d'assurer un approvisionnement fiable et constant en eau aux deux alpages des Cernys et de la Poyette et à améliorer les points d'eau,
2. De lui accorder dans ce but un crédit de CHF 146'509.-
3. De financer ce montant de la manière suivante
  - a. CHF 73'250.- par une subvention estimée du Canton,
  - b. CHF 73'259.- par la trésorerie courante ou par un emprunt aux meilleures conditions du marché,
4. D'amortir l'investissement net (HT) de CHF 68'020.- sur une période de de 30 ans, à raison de CHF 2'270.- par année, la première fois au budget 2019, par le compte d'amortissement 810.331.18
- 5 De donner décharge à la Commission

La Commission était composée de Mesdames et Messieurs :

- Sylvia Erbeau, Présidente
- Cäcilia Wyden
- Laurent Guillaume
- Salvi Dario, Rapporteur

Ballaigues, le 9 avril 2018